



**Instructions d'exploitation et de montage  
et données relatives à la construction**

**Porte coulissante en acier**  
**dw 62-2ME**

Ces instructions de montage concernent la porte coulissante en acier dw 62-2 ME.

## Sommaire

Chapitre	Titre	Page
<b>1.</b>	<b>Indications générales</b>	<b>3</b>
1.1	Types de mur	3
<b>2.</b>	<b>Montage</b>	<b>3</b>
2.1	Préparation/ Indications	3
2.2	Entretien/ Contrôle/ Maintenance	3
2.3	Exploitation/ Utilisation	4
<b>3.</b>	<b>Garantie</b>	<b>4</b>
<b>4.</b>	<b>Portes extérieures</b>	<b>4</b>
<b>5.</b>	<b>Disposition des joints muraux, du coffre des poids et des consoles</b>	<b>4</b>
<b>6.</b>	<b>Déroulement du montage</b>	<b>5</b>
<b>7.</b>	<b>Détails concernant le montage</b>	<b>5</b>
7.1	Fixation des consoles	5
7.2	Fixation des joints muraux latéraux et du coffre des poids	7
7.3	Montage du rail	8
7.4	Accrochage des éléments de la porte et de l'appareil de roulement	8
7.5	Assemblage des battants de la porte	9
7.6	Fixation du profil de guidage inférieur	9
7.7	Pose du guidage inférieur de la porte	9
7.8	Fixation des poignées	10
7.9	Portillon	10
7.10	Stoppeur des extrémités du rail	11
7.11	Tôle protégeant de la pluie	11
<b>8.</b>	<b>Vitrage</b>	<b>12</b>
<b>9.</b>	<b>Moteur</b>	<b>12</b>
<b>10.</b>	<b>Portes avec contrepoids</b>	<b>14</b>
10.1	Guidage du câble et suspension du poids à la fermeture	14
10.2	Guidage du câble et suspension du poids	14
10.3	Montage des amortisseurs radiaux, des butées d'extrémité et de l'aimant de maintien	16
<b>11.</b>	<b>Version spéciale</b>	<b>16</b>
11.1	Linteau artificiel	16
11.2	Butée avancée	17
<b>12.</b>	<b>Indications de sécurité générales</b>	<b>18</b>
<b>13.</b>	<b>Entretien</b>	<b>18</b>
<b>14.</b>	<b>Sigle CE</b>	<b>18</b>
	Livret de contrôle pour portes motorisées	19-24

## 1. Indications générales

- Le contenu de ces instructions de montage présente la version de conception actuelle.
- Ces instructions de montage ont été établies scrupuleusement. D'éventuelles erreurs d'impression ou des données manquantes ne justifient aucune réclamation.
- Toutes modifications techniques réservées.
- Pour les pièces d'accessoires comme les ferrures, les garnitures de loquets, les serrures et les éléments de fermeture, il est conseillé d'utiliser uniquement des pièces originales afin de garantir le fonctionnement et l'exploitation en toute sécurité de la porte. Vous pouvez vous procurer des pièces de rechange et d'accessoires chez votre commerçant spécialisé et la société Tekla-Technik.

### Important :

- En ce qui concerne la fixation des chevilles, il est conseillé de n'utiliser que les chevilles ou les boulons fournis avec la porte pour des raisons de sécurité. Les chevilles suivantes sont utilisées : Pour un mur maçonné Fischer FUR, pour du béton Fischer FAZ ou FH-S. Les types de fixation qui ne sont pas mentionnés dans ces instructions de montage nécessitent l'autorisation de la société Tekla-Technik, Tor + Tür GmbH & Co. KG.

**Ces instructions ont été établies pour des monteurs professionnels conformément aux exigences de la norme EN 12635 et le montage de ces portes ne peut être effectué que par des monteurs répondant à ces exigences.**

- Les travaux de soudure au niveau de la suspension ne peuvent être réalisés que par des soudeurs autorisés (DIN EN 287-1, Contrôle des soudeurs, soudure par fusion).

### Types de mur

**La résistance statique dans la zone de fixation du châssis et du rail doit être conçue pour le poids de la porte ! L'entreprise doit livrer un contrôle/ une preuve de la résistance.**

La porte coulissante peut être montée dans les types de mur suivants :

- **Mur maçonné** selon DIN 1053-1, classe de résistance à la pression des pierres min.12, mortier min. du groupe IIa, **Epaisseur du mur ≥ 240 mm** ou
- **Mur en béton** selon DIN 1045, classe de résistance min. B15, **Epaisseur du mur ≥ 140 mm**.
- **Blocs et pierres fines en béton cellulaire** – selon DIN 4165, classe de résistance de la pierre min. 4
- **Constructions en acier** avec preuve statique

## 2. Montage

### 2.1 Préparation

- Avant le montage, vérifier que le mur soit d'aplomb et ne présente pas d'aspérités.
- Effectuer des travaux de crépis et de chape de ciment après le montage de la porte.
- Aplanir avec précision d'éventuelles inégalités ou pentes existantes, etc. du mur à l'aide de supports résistants à la pression.
- La porte coulissante doit être fixement reliée aux éléments de construction attenants de façon à ce que les charges constantes, lorsque la porte est ouverte ou fermée, ainsi que la charge dynamique, lorsque la porte s'ouvre ou se ferme, soient supportées durablement. Ces forces ne doivent pas compromettre la stabilité du mur attenant.
- Avant de commencer des travaux de crépis ou de peinture, protégez la porte car les éclaboussures de mortier, de ciment, de plâtre ou de peinture peuvent entraîner des dommages de la surface.
- Protégez la porte d'agents agressifs et décapants comme par ex. l'acide nitrique issu de pierres ou de mortiers, les acides, les sels, le sel de déneigement, le chlore, les peintures agressives ou le matériel d'isolation.
- Lorsque la porte est utilisée dans des zones à risque d'explosion, les dispositions locales doivent être prises en compte et respectées. L'exploitant doit mettre ces dispositions à disposition de l'entreprise effectuant le montage. Les mesures de mise à la terre ne peuvent être effectuées que par du personnel spécialisé.



### 2.2 Entretien/ Contrôle/ Maintenance

L'exploitant ou une personne qu'il aura mandatée doit contrôler régulièrement l'installation de la porte, au moins une fois par semaine pour s'assurer à l'aide d'un contrôle visuel du bon fonctionnement et détecter d'éventuels dommages externes conformément au chapitre 1. des indications d'entretien (cf. point 1, de la liste de contrôle de l'installation de portes motorisées). Les travaux de maintenance ne peuvent être effectués que par spécialiste ou la société Tekla-Technik, Tor + Tür GmbH & Co. KG. Une porte qui n'est pas sûre doit immédiatement être mise hors service et ne peut être remise en service qu'après une maintenance conforme effectuée par un monteur professionnel ou le fabricant de la porte. Pour les portes motorisées, les dispositions relatives à l'entretien et au contrôle des portails et des portes motorisés doivent être respectées et un livret de contrôle doit être établi. Tous les contrôles doivent y être reportés (livret de contrôle cf. annexe).

Les pièces défectueuses ne peuvent être remplacées que par des pièces originales. Adressez-vous dans ce cas à la société Tekla-Technik, Tor + Tür GmbH & Co. KG

### 2.3 Exploitation/ utilisation

- La porte prête à l'emploi doit être conforme aux exigences des normes EN 12604 + EN 12453.
- Ne placez pas d'objets dans la zone de mouvement de la porte.
- Veillez à ce que personne ne puisse être coincé entre des objets déposés ou entre le mur et la porte s'ouvrant et se fermant, ni mis en danger autrement.
- Eloignez toute personne non autorisée de la zone d'ouverture et de fermeture.

### 3. Garantie

- Une garantie en matière de fonctionnement et de sécurité ne peut être accordée que si :
- le montage a été effectué conformément aux instructions,
- des accessoires originaux ont été utilisés,
- aucun objet supplémentaire n'est fixé à la porte,
- les entretiens réguliers de la porte et de ses accessoires sont respectés,
- aucun endommagement n'a été provoqué par une utilisation non conforme ou des influences extérieures.
- Aucune garantie n'est accordée pour tout vitrage qui n'aura pas été installé par l'entreprise. (cf. point 12)



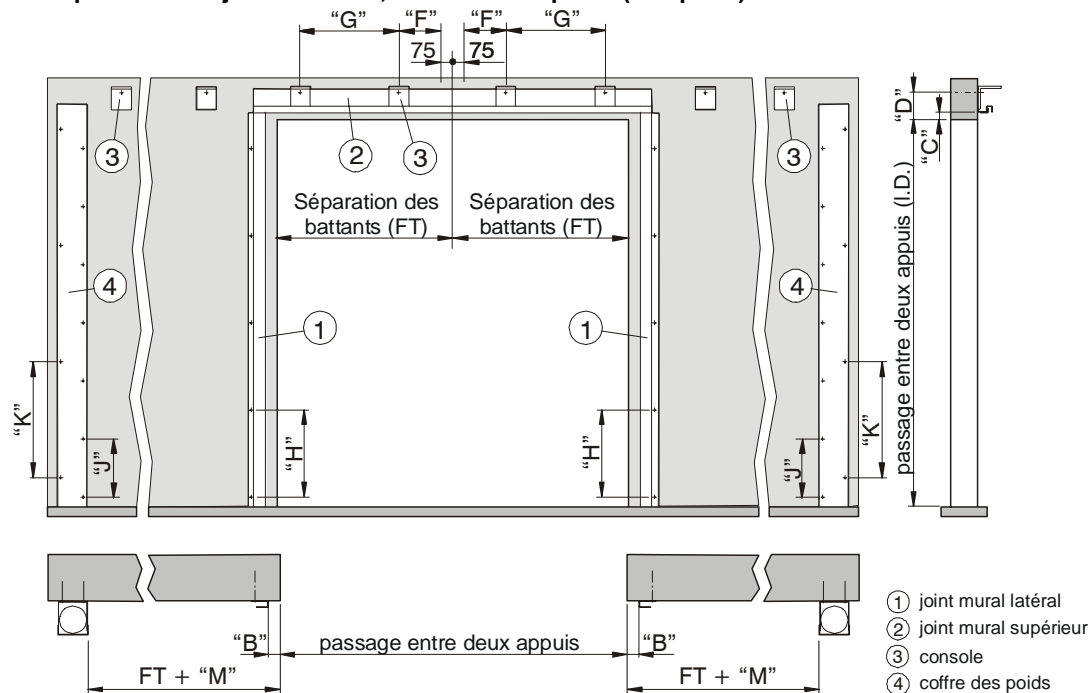
### 4. Portes extérieures

- Contrôlez si le type de butée prévue est approprié à l'objectif d'utilisation prévu. Pour les portes extérieures, la charnière de la porte devrait être placée de préférence à l'intérieur.
- Les portes dont la charnière est placée à l'extérieur doivent être équipées d'une tôle pour la pluie au-dessus du mécanisme de roulement.
- Veillez à ce que l'écoulement de l'eau soit suffisant dans la zone extérieure devant la porte. Planifiez éventuellement une pente ou une rigole d'écoulement devant la porte. Evitez l'accumulation d'humidité sous la porte.
- Veillez à une aération ou à un séchage suffisant de la salle.
- Il est conseillé de pourvoir les portes extérieures d'un vernis final immédiatement après le montage. La porte est revêtue d'une couche primaire en acrylique 2K et peut être recouverte de tous les vernis de surface courants dans le commerce.

**Attention :** En ce qui concerne les supports zingués, l'utilisation de vernis de surface à base de résine dans une zone extérieure exposée à de fortes intempéries peut entraîner plus tard des pertes d'adhésion de la totalité du revêtement. Nous recommandons dans ces cas du vernis acrylique 2K ou du vernis polyester 2K.

**Ces instructions d'aménagement, de montage, d'entretien et de fonctionnement présentent la version de conception actuelle. Toutes modifications techniques réservées.**

### 5. Disposition des joints muraux, du coffre des poids (en option) et des consoles



Séparation des battants : la version standard est une porte à séparation symétrique, de sorte que  $FT = \text{passage entre les appuis} / 2$

Pour les portes divisées de façon asymétrique, veuillez relever les mesures FT (séparation des battants) indiquées dans les instructions de montage

Type de porte	Surface de la porte m <sup>2</sup>	Ecartements de fixation				
		„B“	„C“	„D“-„G“	„H“-„K“	„M“
dw 62-ME	-	5	25	Veillez relever les mesures indiquées dans les instructions de montage	Relevez les mesures indiquées sur les profils	150

### Important :

Comparer le numéro de la porte mentionné dans les instructions de montage avec le numéro de la porte situé sur le panneau final afin de garantir un montage correct.



### **Préparation du montage**

Contrôlez si la livraison, ainsi que toutes les pièces individuelles et les accessoires, sont au complet et corrects.

### **6. Déroulement du montage**

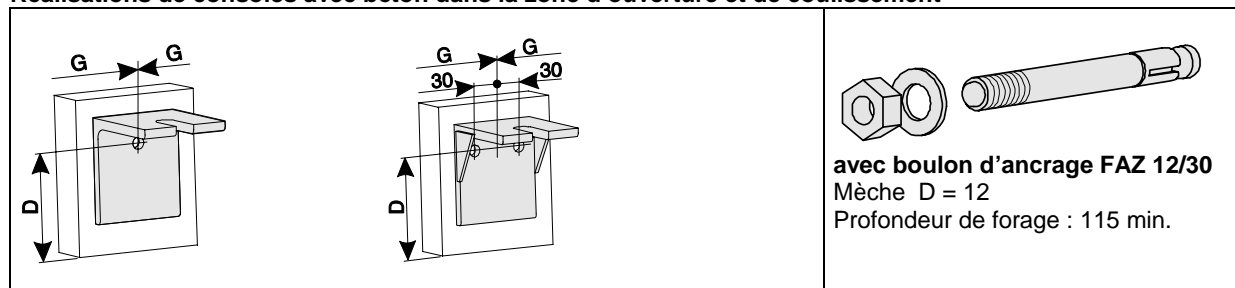
1. Contrôlez les dimensions d'ouverture de l'ouverture du mur et les comparer aux dimensions du schéma de montage
2. Déterminer les mesures de hauteur et les écartements latéraux du joint mural et des consoles
3. Monter le joint mural et les consoles (détail n° 1). Monter le profil d'entrée (détail 2).
4. Monter, aligner et nettoyer le rail et enduire les surfaces de roulement d'huile exempte de résine (détail 3)
5. Accrocher les éléments du tablier de la porte et l'appareil de roulement (détail 4). Commencer ici avec les éléments d'entrée.
6. Assembler les éléments du tablier de la porte en haut (détail 5)
7. Assembler les éléments du tablier de la porte en bas (détail 6)
8. Placer les patins/ rouleaux de guidage (détail 7)
9. Monter les accessoires (par ex. poignées coquille, portillon, etc.). (détail 8)
10. Monter le bandeau en haut (détail 9)
11. Déplacer la porte

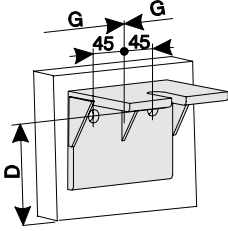
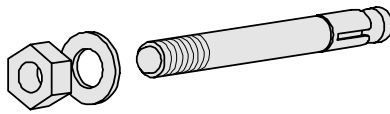
### **7. Détails concernant le montage**

#### **7.1 Fixation des consoles**

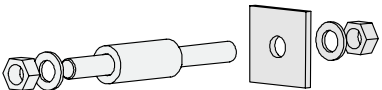
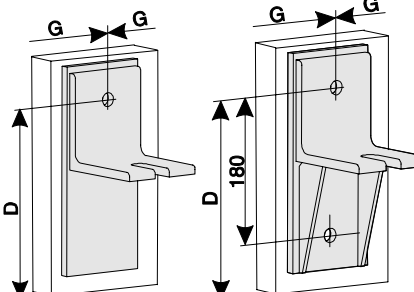
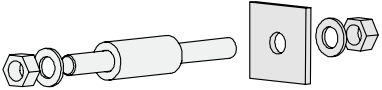
Avant de commencer le montage, munissez-vous des instructions de montage fournies avec la porte. Vous y trouverez toutes les mesures et les informations de fixation actuelles pour monter la porte coulissante.

#### **Réalisations de consoles avec béton dans la zone d'ouverture et de coulissement**

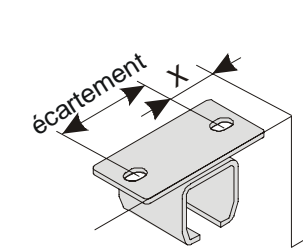
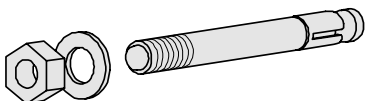
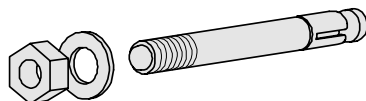


	<p>Attention ! Pour les consoles à double forage, percer le 1<sup>er</sup> trou, fixer et aligner les consoles. Puis percer le 2<sup>nd</sup> trou.</p>	 <p><b>avec boulon d'ancrage FAZ 16/25</b> Mèche D = 16 Profondeur de forage : 130 min.</p>
---	---	--

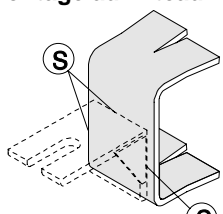
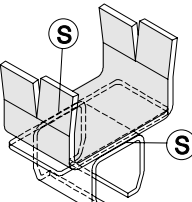
**Réalisations de consoles avec mur dans la zone de coulissement**

<p>Glisser les boulons. Fixer la console angulaire avec la rondelle et l'écrou hexagonal. Fixer la plaque de montage de la partie extérieure du mur avec la rondelle et l'écrou hexagonal.</p>	 <p>Avec vis en continu M12 Profondeur de forage sans interruption Mèche : D = 12 Mèche pour cheville : D = 30 Profondeur de forage pour cheville : 80 min.</p>
 <p>Attention ! Pour les consoles à double forage, percer le 1<sup>er</sup> trou, fixer et aligner les consoles. Puis percer le 2<sup>nd</sup> trou.</p>	 <p>Avec vis en continu M16 Mèche : D = 16 Profondeur de forage sans interruption Mèche pour cheville : D = 30 Profondeur de forage pour cheville : 80 min.</p>

**Réalisations de consoles pour montage au plafond**

	 <p><b>avec boulon d'ancrage FAZ 12/10</b> Mèche : D = 12 Profondeur de forage = 95 min. Ecartement = 94 Mesure „X“ = 51</p>	 <p><b>avec boulon d'ancrage FAZ 16/25</b> Mèche : D = 16 Profondeur de forage = 130 min. Ecartement = 124 Mesure „X“ = 36</p>
---	---	---

**Fixation alternative des consoles en les soudant à des ancrages auparavant scellés dans le béton**

<p><b>Montage au linteau</b></p> 	<p><b>Montage au plafond</b></p> 	<p>Sceller dans le béton les plaques d'ancrage lors de la fabrication du linteau ou du plafond. Souder les consoles angulaires ou les manchons de plafond aux plaques d'ancrage. (cf. point 1 « Indications générales » – tiret 7 !)</p>
--	--	--

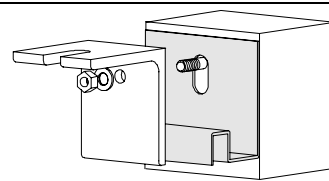
### Montage des consoles angulaires et des manchons de plafond

- Contrôler la mesure de la hauteur sur toute la largeur (inégalités du sol).
- **Pour la fixation au mur :**  
Mesurer la hauteur prévue pour les consoles angulaires en partant du point le plus élevé du sol (pour le béton brut à partir du trait de niveau). La dimension minimale „D“ (cf. tableau ci-dessus) du bord inférieur du linteau jusqu'au point de perçage de la console doit être absolument respectée. Dessiner d'autres écartements à l'aide d'un niveau à eau ou d'un instrument de nivellement.
- **Pour la fixation au plafond :**  
Mesurer le bord inférieur du plafond en partant du point le plus élevé du sol. Fixer ensuite le manchon de fixation du plafond à l'emplacement le plus bas. Dessiner d'autres écartements à l'aide d'un niveau à eau ou d'un instrument de nivellement. Répartir à distances égales les manchons de fixation du plafond avec acier plat pour la fixation du bandeau (détail 9).

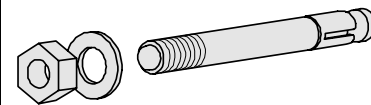
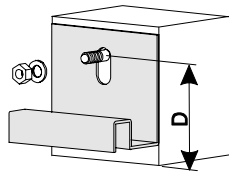
### Fixation du joint mural supérieur

#### Pour la fixation au mur

La fixation de toutes les consoles se fait avec le joint mural supérieur puisqu'un côté de ce joint mural est coincé entre le linteau et la console angulaire.



#### Pour la fixation au plafond

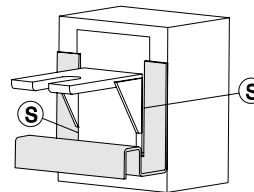


avec boulon d'ancrage FAZ 12/10  
Mèche D = 12  
Profondeur de forage: 95 min.

### Pour ancres scellées dans le béton

Souder le joint mural aux plaques d'ancrage.

Soudures (s) : a ≥ 4, l ≥ 30mm

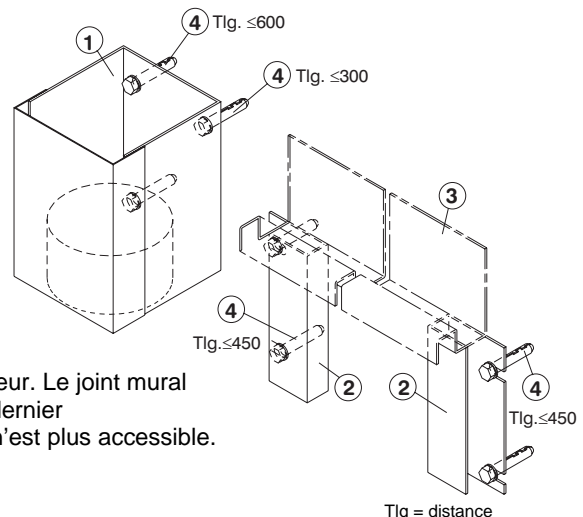


### 7.2 Fixation des joints muraux et du coffre des poids :

- Visser le coffre des poids (1)
- Fixer l'entrée isolée (2) au coffre des poids à l'aide de rivets borgnes en acier Ø 4x8 ou souder dans le trou.
- Visser le joint mural latéral (3)
- Fixer le joint mural supérieur (4) (cf. ci-dessus)

Dispositifs d'ancrage (5) cf. tableaux

Le joint mural latéral heurte le dessous du joint mural supérieur. Le joint mural latéral (3) doit absolument être fixé avant la suspension du dernier élément de la porte car celui-ci est recouvert par la suite et n'est plus accessible.



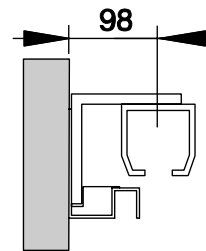
### Ancrage du joint mural et du poids de fermeture

- Pour béton : - avec cheville d'expansion Ø12; [mèche Ø12, profondeur de forage 50mm min.]  
 - avec ancrages pour charges lourdes M10; [mèche Ø10, profondeur de forage 80mm min.]  
 Pour mur maçonné : - avec chevilles en PVC Ø12 ; 135 de long ; [mèche Ø12, profondeur de forage 150mm min.]  
 Pour béton cellulaire : - avec boulons en continu M12

### 7.3 Montage du rail

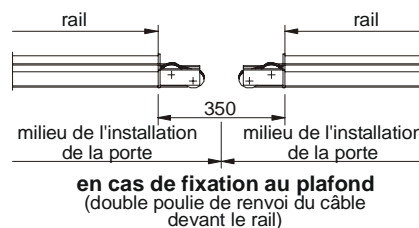
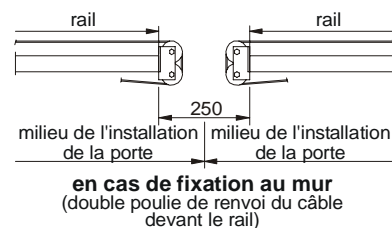
Nettoyer la partie intérieure du rail avec un chiffon imprégné d'huile exempt de résine.

- Pour la fixation au mur :  
 Fixer et aligner les manchons aux consoles.  
 Coulisser le rail à travers les manchons.  
 En cas de manque de place, visser en même temps le rail aux manchons.
- Pour la fixation au plafond :  
 Coulisser le rail à travers les manchons de fixation du plafond.  
 En cas de manque de place, visser en même temps le rail aux manchons du plafond.



Assembler plusieurs rails entre eux avec un manchon de raccordement (1)

### Emplacement du rail lors de la disposition du poids



### 7.4 Accrochage des éléments de la porte et de l'appareil de roulement

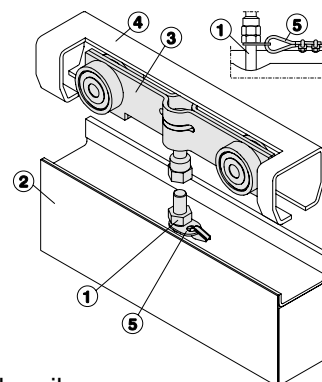
- Visser la barre de support dans le trou de l'élément de la porte
- Coulisser l'appareil de roulement dans le rail
- Placer l'élément de la porte sous l'appareil de roulement
- Visser solidement entre eux l'appareil de roulement (3) et la barre de support

Il est possible de régler la hauteur en dévissant et en revissant la barre de support dans le tablier de la porte pour garantir un fonctionnement impeccable des appareils de roulement (Profondeur de vissage minimum de la barre de support = 25 mm)

Si les conditions de place sont plus importantes, l'appareil de roulement peut être vissé complètement dans le tablier de la porte. Coulisser ensuite par l'arrière le tablier de la porte sur le rail.

Pour les portes avec contrepoids

A partir du premier appareil de roulement du côté de la fermeture, la sangle de fixation du câble de traction doit être fixée complètement avec le câble lors du vissage de la barre de support.

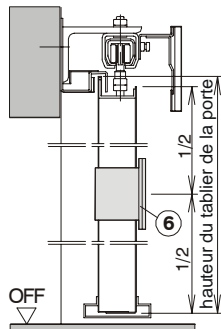


## 7.5 Assemblage des battants de la porte

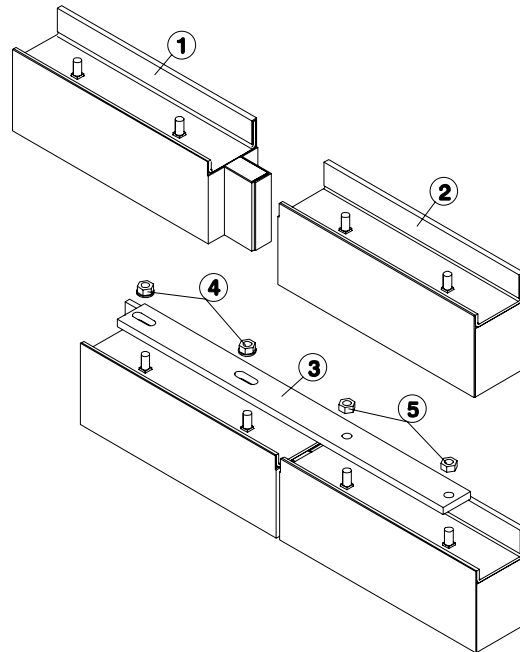
### - Avec profil d'assemblage

Faire coulisser les différents éléments (1+2) (système de rainure et de languette) suivant l'ordre de l'emballage, les assembler avec le profil d'assemblage (acier plat) et visser avec les écrous hexagonaux (M8) avec rondelles (pour les trous longs) ou sans rondelles (pour les trous percés).

Les éléments peuvent être tendus à l'aide d'un tendeur (6) pour pouvoir visser et assembler la porte sur la largeur nominale.



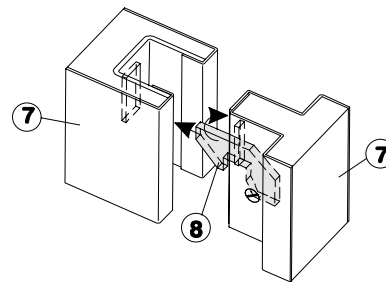
sol fini (OFF)



### - Loquet à bascule pour ouverture entre deux appuis >5000 mm ou >4000 mm hauteur et pour portillon avec seuil.

Relier les éléments entre eux à l'aide de Le loquet à bascule. Aligner ensuite et assembler avec le profil d'assemblage (cf. ci-dessus).

ATTENTION ! Les éléments assemblés avec des loquets à bascule ne peuvent plus être démontés par la suite – respectez l'ordre correct des éléments !



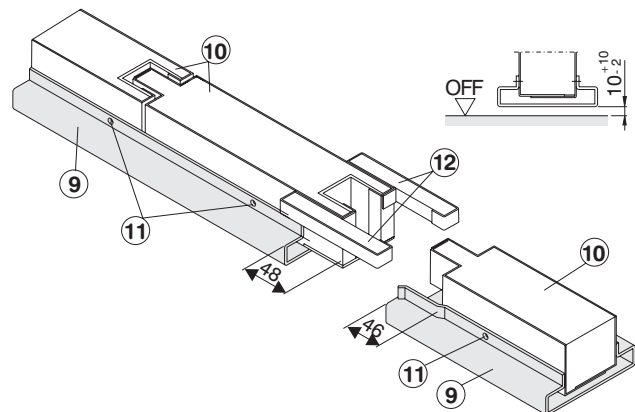
## 7.6 Fixation du profil de guidage inférieur

Coulisser le profil de guidage inférieur (9) sur les éléments (10).

Aligner au sol (cf.

schéma 6.1) et fixer aux éléments avec les vis autoforeuses (11) 4,8x16 dans les trous prévus à cet effet.

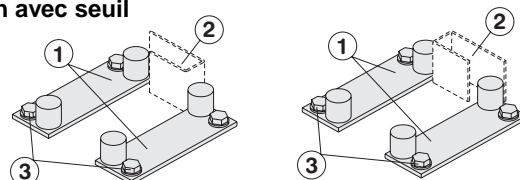
Le profil de guidage doit être en retrait de 48 mm au niveau de l'élément du coin de la porte et il doit dépasser de 46 mm au niveau de l'autre élément du coin de la porte.



## 7.7 Pose du guidage inférieur de la porte

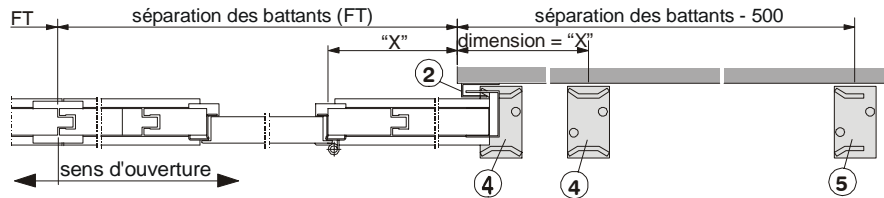
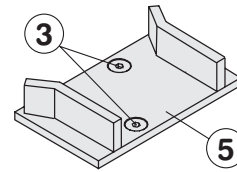
### Pour portes coulissantes sans portillon et pour portillon avec seuil

Les rouleaux de guidage (1) devant et derrière le joint mural latéral (2).



**Pour portes coulissantes avec portillon sans seuil**

Le patin (4) est fixé derrière le joint mural latéral (2) (cf. à droite).  
De plus, deux patins (4+5) sont apposés dans la zone de coulissement selon le schéma.



**Fixation (3) du guidage de la porte**

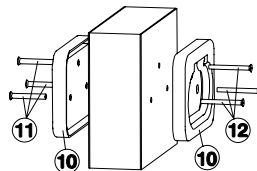
En cas de sol fini - fixé avec des chevilles d'expansion Ø10.  
Toutes les chevilles correspondantes se trouvent dans le kit d'accessoires. En cas de béton brut, un socle approprié, auquel seront soudés les guidages, est effectué.

**7.8 Fixation des poignées sur les éléments de la porte**

- **Poignées coquille**

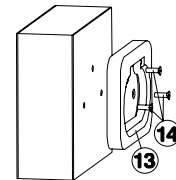
**des deux côtés**

Fixer les poignées coquille (10) avec des vis à douille (11) et des vis à tête fraisée (12) M5x50.



**d'un côté**

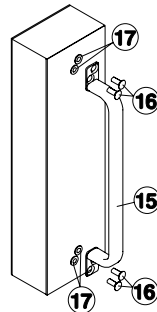
Fixer la poignée coquille (13) avec des vis à tôle (14) ST4,8x13.



**Poignées barres**

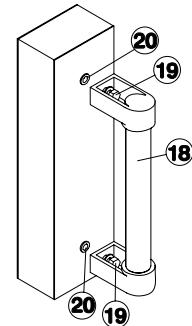
**Type de réalisation 1**

Visser la poignée barre (15) avec les vis à tête fraisée (16) M6x16 et les écrous à riveter borgnes (17) placés dans le tablier de la porte.



**Type de réalisation 2**

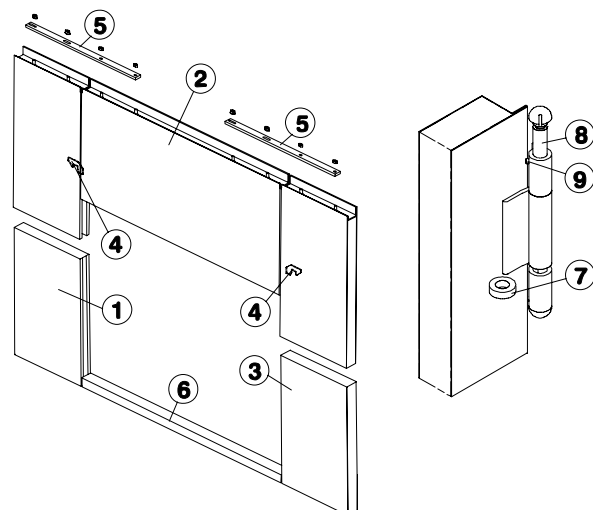
Visser la poignée barre (18) avec les vis hexagonales (19) M8x25 et les rondelles avec les écrous à riveter borgnes (20) placés dans le tablier de la porte.



**7.9 Portillon**

- **Portillon avec seuil :**

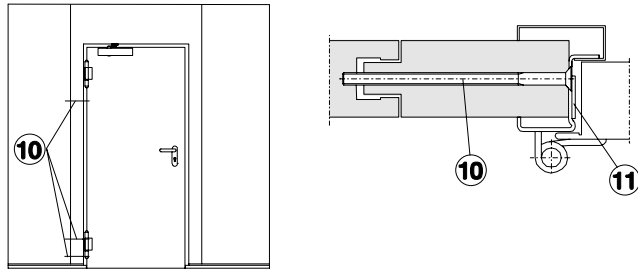
Accrocher les éléments 1; 2 et 3 et les relier à l'aide des loquets à bascule (4).  
Aligner les éléments et les assembler en haut avec le profil d'assemblage (5) (cf. détail 5).  
Placer le seuil inférieur (6) entre les éléments (1+5) et le fixer.  
Accrocher le portillon, placer le roulement (7) à bille et enfoncer le boulon des charnières (8) (cf. pour cela la figure de droite et les indications générales concernant les charnières)  
Visser la goupille fileté (9) de façon à protéger les charnières.



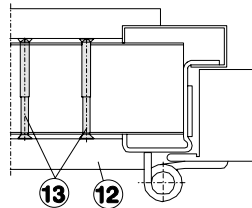
*Attention : le portillon avec seuil est interdit dans les issues de secours et d'évacuation !*

**Portillon sans seuil :**

Monter et aligner l'élément avec le portillon.  
Assembler en haut les éléments avec le profil d'assemblage (cf. détail 5).  
De plus, 3 vis à tête fraisée (10) M10x210 sont vissées du côté des charnières de la porte à travers le châssis dans l'élément situé à côté.



Le profil de guidage (cf. détail 6) est fixé dans la zone du portillon du côté des charnières avec 2 vis à tête fraisée (13) M5x50.



**Guidage de la porte coulissante :**

Deux patins sont fixés en supplément dans la zone de coulissement (cf. pour cela détail 7 avec le schéma correspondant).

**Indications générales concernant les charnières :**

Graisser le boulon des charnières.  
En enfonçant le boulon des charnières, veillez à ce que l'encoche (14) conduite à l'espace libre de la charnière de l'élément.



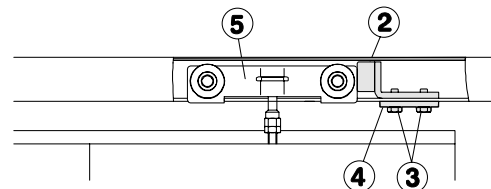
**Pose de la garniture du loquet et du ferme-porte**

- Monter la garniture du loquet. Poser le loquet plat en direction de l'ouverture de la porte.
- Monter le ferme-porte. Régler le ferme-porte – celui-ci doit être réglé de façon à ce que la porte se ferme automatiquement à partir de chaque angle d'ouverture. (Vous trouverez des indications relatives au montage et au réglage dans la notice correspondante du ferme-porte supérieur).
- Contrôler le fonctionnement lors de la fermeture (le portillon doit se fermer à partir de chaque position).
- Contrôler l'empiètement des poignées (6 mm min.)

*Remarque : Pour les portes coulissantes avec moteur en fonction automatique, la position du portillon au moyen de contacts magnétiques (2 insérés dans le châssis et le tablier de la porte) doit être demandée. La porte ne doit se déplacer que lorsque le portillon est entièrement fermé). Vous trouverez le schéma de branchement sur le plan électrique fourni..*

**7.10 Stoppeurs des extrémités**

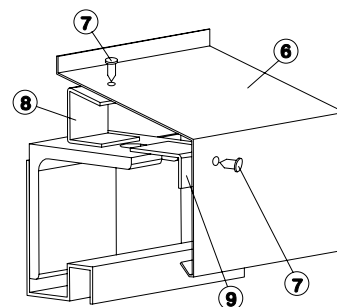
Fixer les stoppeurs des extrémités (2) avec les vis hexagonales (3) et le crapaud de fixation (4).  
Poser les stoppeurs des extrémités (1) à chaque battant de la porte en position ouverte ou fermée de façon à ce qu'ils heurtent l'appareil de roulement (4).



**7.11 Tôle protégeant de la pluie**

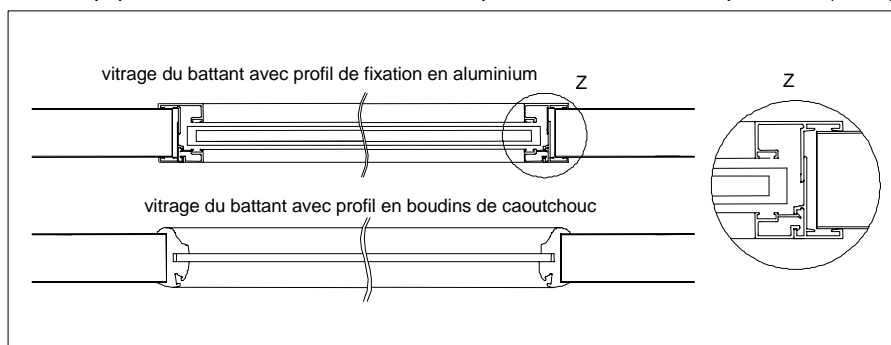
(En option, par ex. pour les portes extérieures)  
Poser la tôle protégeant de la pluie (6) et la fixer aux profils de fixation (8+9) avec des vis autoforeuses (7) 4,8x16.

Pour les portes extérieures, jointoyer la fente supérieure entre la tôle protégeant de la pluie et le linteau.



## 8. Vitrage

- Différents types de verre et de vitrage sont proposés.
- Les vitrages avec encadrement de profil à base de boudins de caoutchouc sont encastrés en atelier. Les vitrages avec encadrement de profil en aluminium peuvent également être fabriqués par l'entreprise s'ils n'ont pas été insérés en atelier.
- Nous ne sommes responsables d'aucun dommage matériel et corporel causé par un tiers en raison de verre non résistant ou d'un montage inapproprié.
- L'entreprise n'insère que du verre résistant, répondant aux exigences de la norme DIN EN 12600.
- Veillez à ce que le verre qui doit être échangé dispose des mêmes propriétés techniques selon DIN EN 12600 en matière de résistance aux coups, etc. que le vitrage monté par l'entreprise.
- Vous obtiendrez des informations plus précises concernant les verres autorisés et utilisés par l'entreprise auprès de la société *Tekla-Technik, Tor + Tür GmbH & Co. KG*.
- Les travaux de vitrage ne peuvent être effectués que par du personnel spécialisé. Il n'est pas autorisé d'équiper ultérieurement les battants de porte de surfaces transparentes (verre).

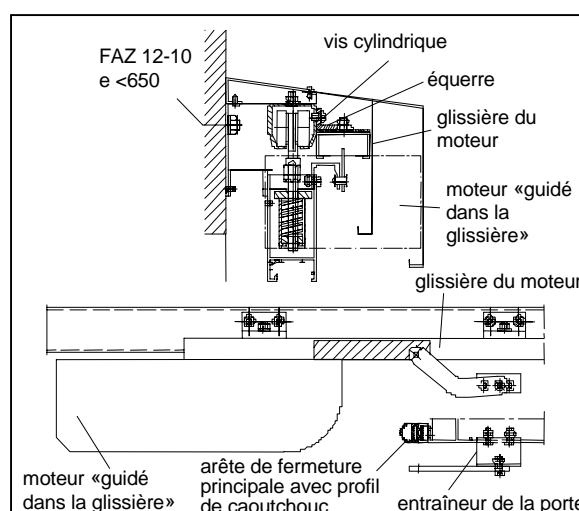
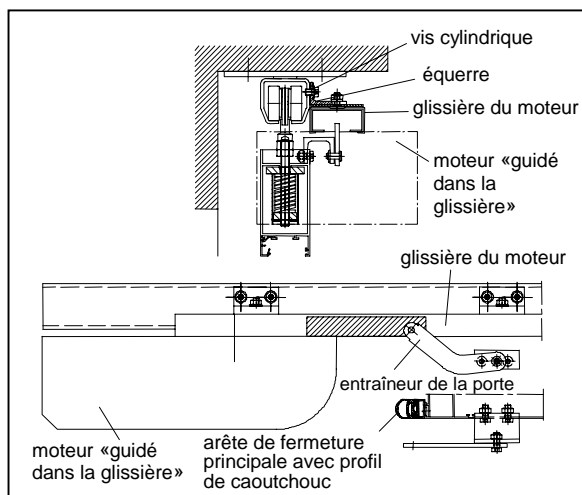


## 9. Moteur (version spéciale)

Les portes coulissantes Dw 62 ME peuvent être équipées au choix d'un moteur avec „fonction homme mort“ ou avec „fonction à impulsion“. Pour les portes équipées d'un moteur avec „fonction homme mort“, il faut maintenir appuyé l'interrupteur de commande OUVRIER ou FERMER pendant le déplacement complet de la porte. Pour les fonctions automatiques ou à impulsion, le déplacement de la porte OUVRIER, FERMER ou STOP est déclenché par une impulsion donnée à l'interrupteur. Il suffit d'appuyer brièvement sur les interrupteurs en fonction à impulsion. Une commande à distance ou de ce type peut être Intégrée en option.

### Version à droite : „Montage du moteur au linteau“

Apposer au niveau du rail le moteur avec la glissière du moteur



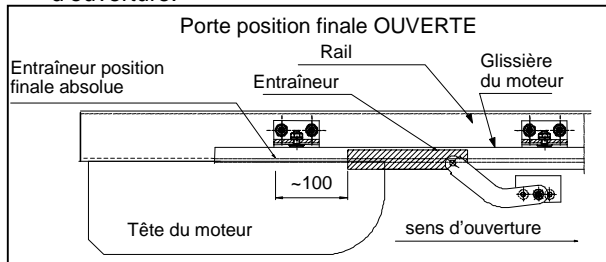
### Version à gauche: „Montage du moteur au plafond“

Apposer au niveau du rail le moteur avec la glissière du moteur

**Indications de montage pour portes coulissantes avec moteur CarTeck 252rieb**

**Important :** Le moteur présenté ci-dessous, du fabricant Marantec, Typ 252, ne peut être utilisé que pour des portes dont la surface des battants est  $\leq 25m^2$ . Au-delà, l'utilisation n'est pas autorisée.

- Ouvrir la porte pour apposer le rail de guidage.
- Apposer le rail de guidage devant le rail à l'aide des équerres de maintien (cf. schéma)
- Le rail de guidage doit être placé dans le sens de la longueur de façon à ce que la position finale de l'entraîneur dans le rail de guidage se trouve au moins 100 mm derrière la porte entièrement ouverte, c'est-à-dire que l'entraîneur ne doit jamais se déplacer jusqu'au bout du rail. La même règle s'applique en position d'ouverture.



Pour les portes fonctionnant avec un moteur automatique Marantec, un panneau d'avertissement doit être apposé dans la zone de l'intrados du mur afin de prévenir du risque potentiel que comporte une porte se fermant automatiquement.

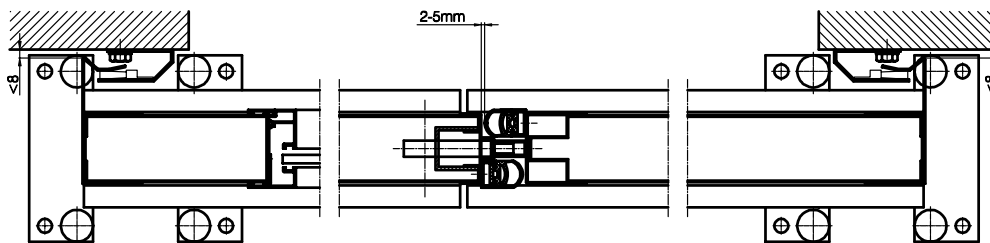


Programmation du moteur conformément aux instructions de montage et d'utilisation CarTeck parties 1+ 2

Avant de lancer la programmation du moteur, il faut absolument contrôler si la porte se déplace librement avec le rail de guidage fixé parallèlement. Pour cela, l'entraîneur du rail de guidage doit être déverrouillé pour la première fois (cf. fig. D10 - D12, instructions de montage, partie 2). Il faut ensuite contrôler si le rail de guidage se déplace facilement et sans abîmer l'arête sur toute la zone de déplacement (position finale ouverte et fermée) de la porte.

Avant de commencer la programmation, veiller à ce que l'entraîneur du rail de guidage soit encastré ! (cf. fig. D23, instructions de montage, partie 2)

- Déroulement de la programmation, fonctions fondamentales du moteur page 26, instructions de montage et d'utilisation, partie 1
- Programmation des positions finales OUVERTE et FERMEE pages 28 – 29. Attention, lors de la programmation de la position finale FERMEE, veiller à ce que le profil en caoutchouc au niveau de l'arête de fermeture principale du tablier de la porte ne touche pas le profil d'entrée ! La distance entre le profil en caoutchouc et le profil d'entrée devrait être d'environ 2 – 5mm (cf. schéma)



- Programmation de la commande sans fil page 30
- Programmation de l'automatisme de désactivation en position OUVERTE et FERMEE. Avec cette fonction, le plafond d'énergie du moteur nécessaire au déplacement en position OUVERTE et FERMEE doit être réglé sur la plus petite valeur suffisant à déplacer la porte (pages 36 – 39).
- Programmation SOFT-STOP FERME (page 54). *En atelier, la position Soft-Stop fermeture est réglée sur 200 mm. Choix au quatrième niveau de programmation. Modification de la position Soft-Stop fermeture de 200 à 300 mm selon le moteur (niveau 3), puis quitter de nouveau le niveau de programmation. Si les battants sont déplacés séparément et non de manière synchrone, les deux moteurs doivent être réglés sur le niveau 4 (500 + 500 mm)*
- Il est conseillé de choisir et de modifier tous les autres niveaux et étapes du programme uniquement au cas par cas.

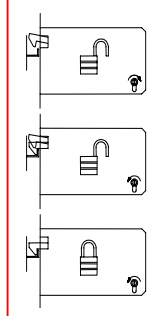
**Remarque :** Seuls les moteurs contrôlés et autorisés par le fabricant de la porte peuvent être utilisés. Pour équiper ultérieurement ou modifier l'équipement d'une porte à actionnement manuel avec un moteur, renseignez-vous auprès de la société Tekla-Technik, Tor + Tür GmbH & Co. KG pour connaître les moteurs qui sont autorisés à être utilisés conformément à la destination. (cf. également point 14 de la déclaration de conformité)

Pour les portes équipées d'un moteur homme mort du fabricant Schnetz, type ATS...WST, respecter les instructions d'utilisation de la société Schnetz.

### Indication pour la serrure à verrou circulaire (Hakenfallenschloss BMH)

La porte peut être équipée en atelier d'une serrure à verrou circulaire. Afin d'expliquer le fonctionnement de la serrure et d'éviter toute endommagement, un autocollant explicatif doit être apposé de chaque côté du tablier de la porte dans la zone directe de la serrure. Les autocollants explicatifs sont fournis avec les accessoires dans la mesure où la porte a été équipée en atelier d'une serrure de ce type.

Indication pour les portes coulissantes équipées de serrure à verrou circulaire (Hakenfallenschloss BMH) : cet autocollant explicatif doit être apposé dans la zone directe du cylindre de fermeture (PZ), de chaque côté du tablier de la porte. Cf. pour complément également les instructions d'aménagement, de montage et d'entretien pour portes et panneaux coulissants à 1 ou 2 battants.



**Position du verrou 1 :**  
serrure fermée à double tour. Verrou bloqué en position ouverte. Ouverture et fermeture de la porte possibles sans obstacle.

**Position du verrou 2:**  
serrure ouverte à un tour. Le verrou peut se bloquer à ressort lors de la fermeture de la porte. Ouverture du verrou par un changement de cylindre de fermeture.

**Position du verrou 3:**  
serrure ouverte à double tour. Verrou bloqué en position fermée.

**ATTENTION !** La serrure ne doit pas être verrouillée lorsque la porte est ouverte car elle peut sinon être endommagée lors de la fermeture de la porte!

## 10. Portes avec contrepoids (version spéciale)

### 10.1 Conduite du câble et suspension du poids à la fermeture

- Fixation du câble

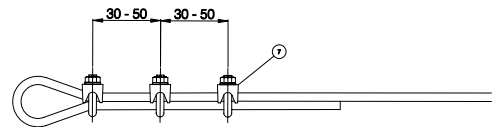
Monter le coffre à poids selon le point 1.5.

Fixer le câble à l'appareil de roulement et à la suspension du poids à l'aide de 2 serre-câbles (7).

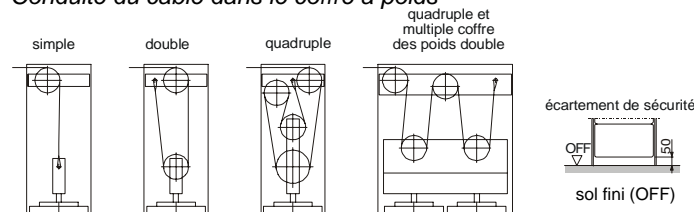
Accrocher le poids et procéder à un équilibre du poids (cf. point 2.6).

Fixer le couvercle du coffre à poids comme au point 2.6.

*Veillez à ce que le câble et les poids ne restent pas accrochés à des rivets ou à des vis en saillie.*



#### Conduite du câble dans le coffre à poids



Attention : Les poids doivent avoir une distance de sécurité de 50 mm par rapport au sol fini.

### 10.2 Fixation du câble et suspension du poids:

- Fixation au mur

- Fixation au plafond

#### Guidage du câble :

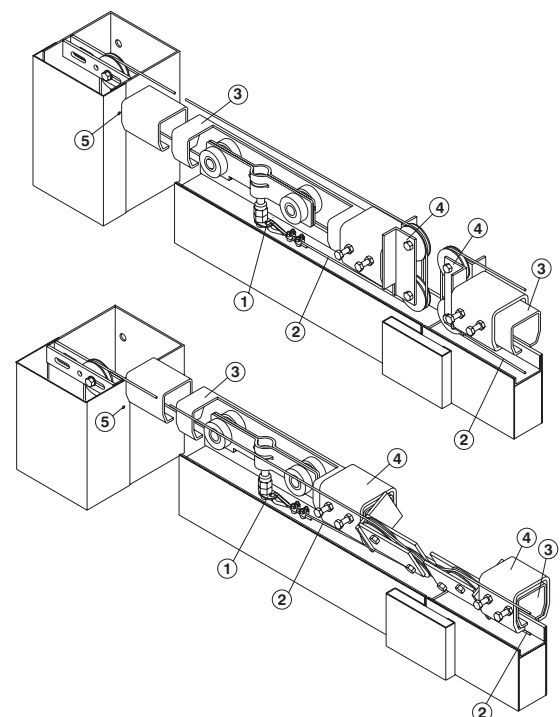
**Attention :** Pour fixer le câble, fixer la sangle de fixation avec le câble (1) au 1<sup>er</sup> appareil de roulement du côté de la descente (cf. point 2.1).

- Une poulie double de renvoi du câble (4) est vissée, voire soudée au rail (3).
- L'autre extrémité du câble (2) est dirigée vers le bas au-dessus ou devant les rails/ consoles sur la poulie du coffre des poids et fixée à la cosse de la suspension du poids avec 2 pinces [cf. point 2.5].

**Suspension du poids :** Accrocher le poids et procéder à un équilibre du poids.

Le couvercle du coffre des poids est fixé avec le profil du coffre des poids et des deux côtés avec des vis cylindriques (5) M6x8 (3x sur la hauteur).

**Equilibre du poids :** Ne poser que la quantité de poids nécessaire à une fermeture en toute sécurité de la porte. La porte doit pouvoir s'ouvrir avec une force max. de 200 N.



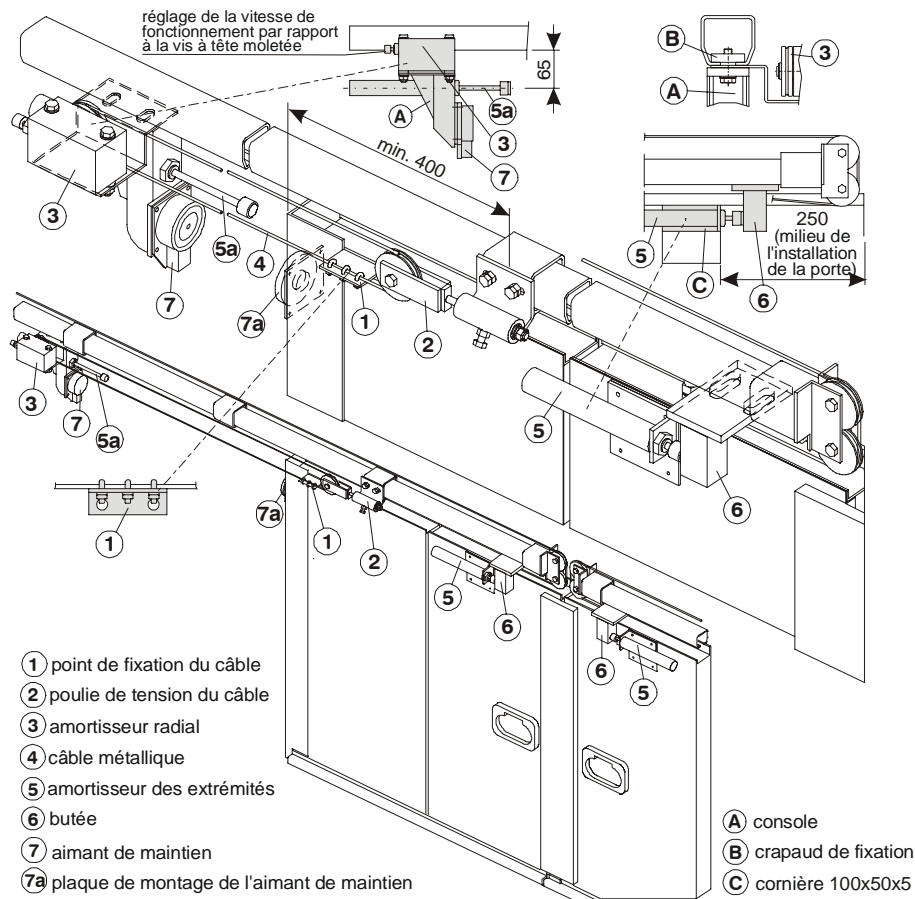
### • Version standard

Le point de fixation du câble (1) est vissé avec 2 vis M6x20 sur le dernier panneau en partant du côté de la fermeture. La poulie de tension du câble (2) est fixée au dernier manchon du rail à l'aide des vis hexagonales (écartement des manchons min. 400 mm par rapport au bord de la porte). La poulie de tension du câble (2) est placée devant le point de fixation du câble (1). La console (A) avec l'amortisseur radial (3) est vissée à l'extrémité du rail avec les vis hexagonales M10x40 et le crapaud de fixation (C). Régler l'amortisseur radial de façon à ce que la vitesse de fermeture ne soit ni supérieure à 0,2m/s, ni inférieure à 0,08m/s. Le câble métallique (4) est tendu avec la poulie de tension montée sur ressort (2) de façon à exclure tout glissement.

Les butées des extrémités sont des dash-pots hydrauliques réglables (amortisseurs d'extrémité (5+5a)). Pour la position « Porte FERMEE », un amortisseur d'extrémité (5) est vissé dans la cornière (B) 100/50/5 auparavant fixée au tablier de la porte à l'aide de 4 vis M5x20 et heurte les butées (6) qui doivent être fixées aux rails. Les butées sont fixées comme la console (A) à l'aide de crapauds de fixation.

Dans le sens de l'ouverture, la porte heurte l'amortisseur d'extrémité (5a) se trouvant dans la console (A).

Pour les grandes portes, un aimant de maintien (7) est vissé à la console (A) avec des vis M4x10. La plaque de montage de l'aimant de maintien (7a) est vissée avec des vis M4x8 sur la plaque de montage située sur le tablier arrière de la porte. Visser au préalable la plaque de montage à l'isolation du tablier de la porte avec des vis M8x30 ou souder la plaque de montage.



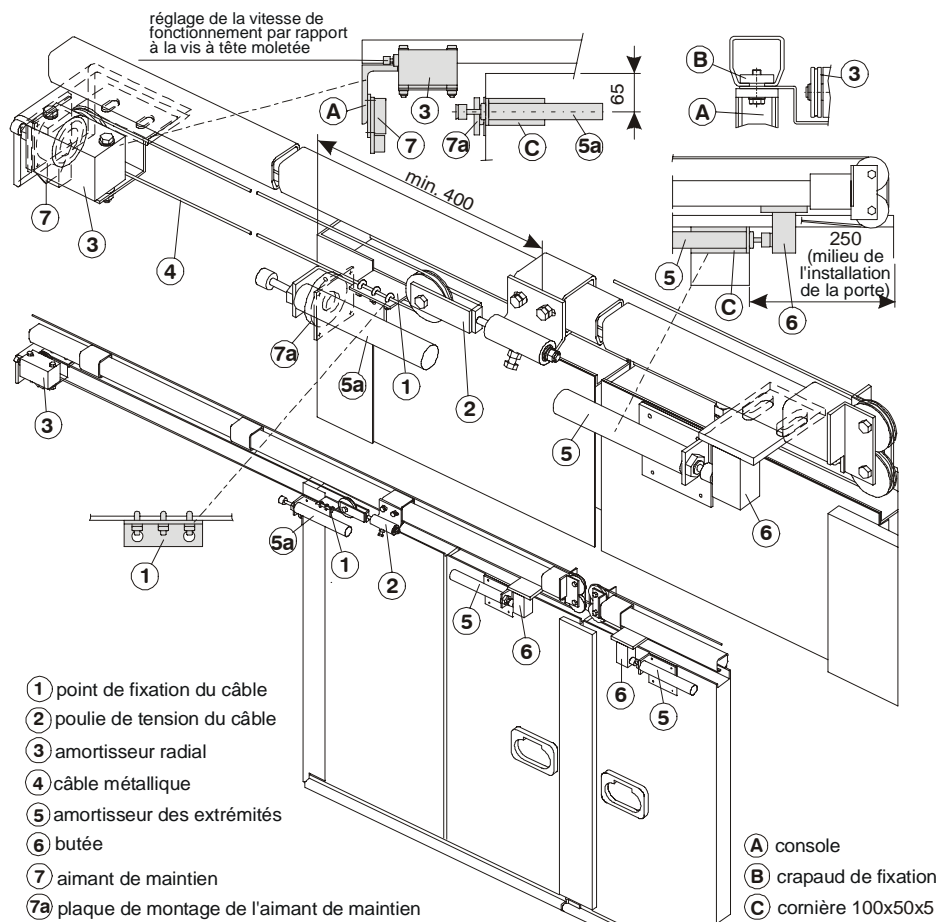
### • Butée raccourcie

Le point de fixation du câble (1) est vissé avec 2 vis M6x20 sur le dernier panneau en partant du côté de la fermeture. La poulie de tension du câble (2) est fixée au dernier manchon du rail à l'aide des vis hexagonales (écartement des manchons min. 400 mm par rapport au bord de la porte). La poulie de tension du câble (2) est placée devant le point de fixation du câble (1). La console (A) avec l'amortisseur radial (3) est vissée à l'extrémité du rail avec les vis hexagonales M10x40 et le crapaud de fixation (C). Régler l'amortisseur radial de façon à ce que la vitesse de fermeture ne soit ni supérieure à 0,2m/s, ni inférieure à 0,08m/s. Le câble métallique (4) est tendu avec la poulie de tension montée sur ressort (2) de façon à exclure tout glissement.

Les butées des extrémités sont des dash-pots hydrauliques réglables (amortisseurs d'extrémité (5+5a)). Pour la position « Porte FERMEE », un amortisseur d'extrémité (5) est vissé dans la cornière (B) 100/50/5 auparavant fixée au tablier de la porte à l'aide de 4 vis M5x20 et heurte les butées (6) qui doivent être fixées aux rails. Les butées sont fixées comme la console (A) à l'aide de crapauds de fixation.

Dans le sens de l'ouverture, la porte heurte l'amortisseur d'extrémité (5a) se trouvant dans la console (A).

Pour les grandes portes, un aimant de maintien (7) est vissé à la console (A) avec des vis M4x10. La plaque de montage de l'aimant de maintien (7a) est vissée avec des vis M4x8 sur la plaque de montage située sur le tablier arrière de la porte. Visser au préalable la plaque de montage à l'isolation du tablier de la porte avec des vis M8x30 ou souder la plaque de montage.



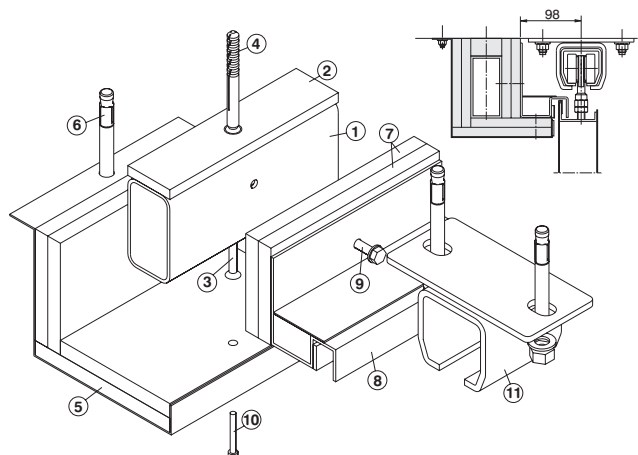
### 10.3 Montage des amortisseurs radiaux, des butées d'extrémité et de l'aimant de maintien

Dans le sens de l'ouverture, la porte heurte l'amortisseur d'extrémité (5a) se trouvant dans la console (A). Pour les grandes portes, un aimant de maintien (6) est vissé à la console (A) avec des vis M4x10. La plaque de montage de l'aimant de maintien (6a) est vissée avec des vis M4x8 sur la plaque de montage située sur le tablier arrière de la porte. Visser au préalable la plaque de montage à l'isolation du tablier de la porte avec des vis M8x30 ou souder la plaque de montage.

## 11. Versions spéciales

### 11.1 Linteau artificiel

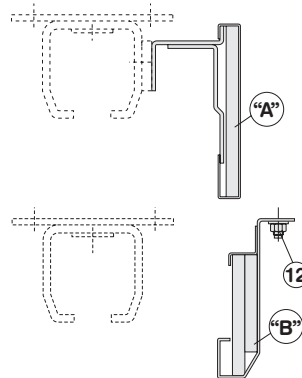
- Visser le tube (1) au plafond avec la barre isolante de 50mm de large (2) [vis à tête fraisée (3) Ø7 avec chevilles (4) 10/200 – mèche Ø 10, profondeur min. 100].
- Fixer le coffrage isolant (5) au plafond avec la barre isolante. [chevilles (6) FAZ 12/10; e≤500, perçage Ø 12, profondeur min. 95]
- Visser la barre isolante (7) au joint mural supérieur (8) le long du tube (1) [vis hexagonale (9) M8x45 avec rondelle].
- Assembler ensuite le coffrage isolant (5) au joint mural (8) [vis cylindrique (10) M5x40; e≤500]. Fixer le manchon du plafond (11) comme cela est indiqué au point 7.1.



### Bandeau du rail (en option)

#### Réalisation variante « A »

- Fixer le bandeau du rail au manchon du rail conformément au point 2.8 (bandeau du rail - fixation au plafond).

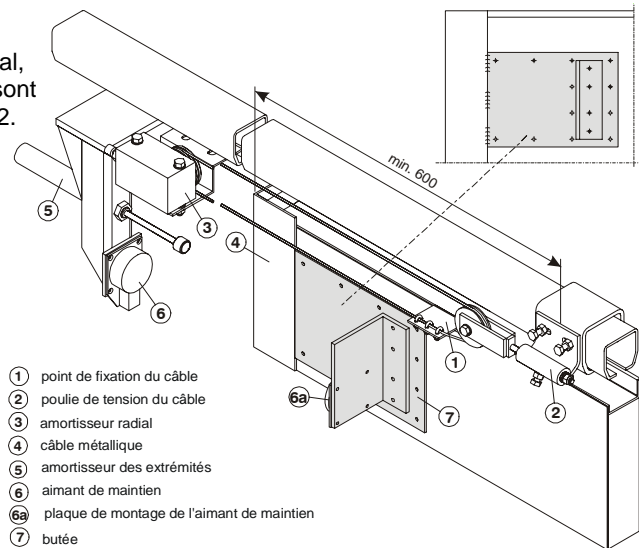


#### Réalisation variante « B »

- Fixer le bandeau du rail au plafond [cheville (12) FAZ 12/10; e≤500, mèche Ø 12, profondeur 95 min.]

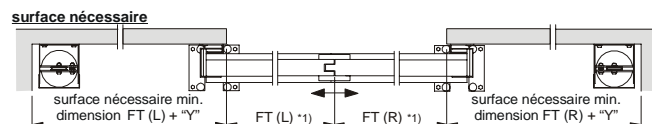
### 11.2 Butée avancée

Le montage et la mise en service de l'amortisseur radial, des butées des extrémités et de l'aimant de maintien sont à exécuter conformément à la description du point 10.2. (l'écartement des manchons pour la fixation de la poulie de tension est de 600 mm min, par rapport au bord de la porte). La butée (7) est fixée à la porte par le fabricant sur le dernier panneau en partant du côté de la fermeture, tel que cela est décrit (vis avec 4,8x16 ou montage par soudure).



- ① point de fixation du câble
- ② poulie de tension du câble
- ③ amortisseur radial
- ④ câble métallique
- ⑤ amortisseur des extrémités
- ⑥ aimant de maintien
- ⑥a plaque de montage de l'aimant de maintien
- ⑦ butée

	Dimension "Y"
≤34m <sup>2</sup>	300
>34m <sup>2</sup>	500



FT = Séparation des battants

\*1) Pour la version standard, la séparation est symétrique, c'est-à-dire FT (L - gauche) et FT (R - droit) = passage entre deux appuis / 2

**Attention !** Après le montage mettant en état de marche les portes coulissantes avec dispositif d'arrêt, un contrôle d'acceptation doit prouver le fonctionnement impeccable et l'installation conforme aux prescriptions et être reporté dans le „Livret de contrôle pour les dispositifs d'arrêt“. Les fabricants de dispositifs de déclenchement et d'arrêt doivent mentionner ce contrôle. Il doit être effectué par l'exploitant.

**Le contrôle d'acceptation ne peut être effectué que par le personnel spécialisé des fabricants de dispositifs de déclenchement et d'arrêt, par ce personnel spécialisé autorisé ou par le personnel spécialisé d'un bureau de vérification qui aura été chargé du contrôle.**

## 12. Indications générales de sécurité pour le montage



- Pour les outils de levage et les instruments de levage de charge, la charge de portée maximale autorisée doit être prise en compte. Le poids de la porte est d'env. 25 kg/m<sup>2</sup>.
- N'utilisez que des instruments de levage de charge intacts et contrôlés (grues de montage, gerbeurs) et outils de levage (câbles, chaînes, charnières).
- Avant de lever les éléments, il faut veiller à ce que la charge soit fixée en toute sécurité et ne puisse ni se détacher, ni glisser. Lors du levage des éléments, ceux-ci peuvent se balancer soudainement par à-coups – Attention, risque de blessures !
- Pendant le montage, évitez la charge du vent sur la porte qui n'est pas encore montée entièrement par ex. dans des passages ou des souterrains. Fermez ou protégez toutes les ouvertures au préalable.
- Pendant le montage, les différents éléments de la porte et pièces de construction doivent être protégées pendant la totalité de la période de montage de façon à ne pas tomber.
- Equipement de protection personnel approprié pendant le montage (protection des mains, protection de la tête, protection des pieds, etc.) porter.



- Effectuer tout montage à une hauteur >2 m uniquement avec des échafaudages ou des plans de travail surélevés.
- Pendant le montage, la pièce de montage doit être largement protégée pour éviter l'accès de toute personne non autorisée.
- Le démontage doit être effectué tout en tenant compte des conditions locales. Il est conseillé d'effectuer le démontage dans le sens inverse du montage. Tenez compte des indications de sécurité mentionnées lors du montage.



*Attention : Les étapes de démontage se basent sur la supposition d'une porte non endommagée et en état de marche. Si la porte devait être démontée pour des raisons d'endommagements, c'est le type d'endommagement qui détermine la méthode à adopter pour le démontage. Les étapes énumérées ci-dessous peuvent par conséquent ne constituer dans des cas de ce type que des points de référence qu'il faudra exécuter dans un autre ordre, modifier, ou ne pas effectuer du tout, selon le cas. Le démontage doit donc être effectué avec une extrême vigilance et uniquement sous la direction d'une personne compétente.*

## 13. Entretien

Afin de garantir un fonctionnement impeccable des portes, un entretien conforme est nécessaire à un intervalle de 12 mois max.

### Etat général :

- o Contrôle visuel d'éventuelles corrosions du tablier de la porte et du rail de guidage
- o Vérifier la fixation du rail de guidage, resserrer éventuellement les vis
- o Contrôler d'éventuels endommagements et la tension des courroies et des câbles en fil d'acier

### Rail :

- o Nettoyer le rail
- o Huiler légèrement le rail et le mécanisme

### Dispositif d'isolation :

- o Contrôler et éventuellement régler les amortisseurs radiaux ainsi que les amortisseurs des coins

**Si des dysfonctionnements sont constatés (par ex. déplacement difficile, émission de bruits inhabituels, etc.), un commerçant spécialisé doit être immédiatement informé pour effectuer un contrôle.**

## 14. Déclaration de conformité et sigle CE

Après le montage mettant en état de marche l'installation de la porte (porte, éventuellement moteur et/ou dispositif d'arrêt) le fabricant de l'installation de la porte doit délivrer une déclaration de conformité CE (conformément à l'article 8 de la directive européenne 89/392/CEE) et la remettre à l'exploitant qui devra la conserver. De plus, l'installation de la porte doit être pourvue du sigle „CE“.

**Remarque :** Le fabricant de l'installation de la porte, voire du dispositif d'arrêt, est le monteur ou l'entreprise de montage qui gère avec compétence la construction de l'installation de la porte/ du dispositif d'arrêt, c'est-à-dire l'assemblage et le montage des différents éléments (porte, éventuellement dispositif d'arrêt et/ou moteur etc.). Ce n'est expressément pas automatiquement le fabricant de la porte, ni la sous-entreprise chargée du montage par l'entreprise de montage.

**Le moteur du fabricant Marantec, type 252 a été conçu pour environ 35 000 cycles de mouvement. Cette mesure concerne portes dont la surface des battants est  $\leq 25\text{m}^2$  et qui sont exploitées sans obstacle dans des conditions normales et dans un état de bon fonctionnement permanent.**

**Le moteur du fabricant Schnetz, type ATS 300 WST a été conçu pour environ 25 000 cycles de mouvement. Cette mesure concerne les portes exploitées sans obstacle dans des conditions normales et dans un état de bon fonctionnement permanent.**

**Respectez cette prescription lors des futurs entretiens tels qu'ils sont prescrits pour les portes motorisées.**



## **Livret de contrôle pour portes et portails motorisés**

***Portes coulissantes multifonctions Teckentrup dw 40 –1/-2 und dw  
62-1/-2,***

Porte n° : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Lieu d'exploitation : \_\_\_\_\_

## Références pour le contrôle de portes et de portails motorisés

Les exigences et les procédés de contrôle en matière de sécurité pour la construction et l'équipement de portes motorisées sont déterminés dans la norme européenne **DIN EN 13241-1 : 2004** qui concrétise les exigences générales de la directive européenne pour les produits construits. Les références normatives dans DIN EN 13241-1 : 2004 sont notamment :

EN 418	Sécurité de machines – Dispositifs d'arrêt d'urgence
DIN EN 12604	Portes – Aspects mécaniques – Exigences,
DIN EN 12605	Portes – Aspects mécaniques – Procédés de contrôle,
DIN EN 12453	Portes – Sécurité d'utilisation des portes motorisées – Exigences,
DIN EN 12445	Portes – Sécurité d'utilisation des portes motorisées – Procédés de contrôle,
DIN EN 12635	Portes – Montage et utilisation,
DIN EN 12978	Portes et portails – Dispositifs de sécurité pour portes et portails motorisés– Exigences et procédés de contrôle

Pour les portes motorisées qui ont été mises en circulation avant le 1<sup>er</sup> novembre 2000, voire avant le 1<sup>er</sup> juin 2001, les dispositions des « directives pour fenêtres, portes et portails motorisés » ZH1/494 continuent de s'appliquer en Allemagne. Les normes n'exigent pas d'équipement ultérieur des installations existantes qui ont été mises en service avant les dates citées précédemment. Pour les portails non motorisés qui ont été équipés d'un moteur après le 1<sup>er</sup> juin 2001, les normes européennes citées ci-dessus s'appliquent.

Les portes et les portails motorisés doivent être contrôlés par un spécialiste avant la première mise en service et suivant le besoin, toutefois au moins une fois par an. Ce contrôle ne correspond pas à l'entretien.

On entend par spécialiste toute personne qui, en raison de sa formation et de son expérience technique, dispose de connaissances suffisantes dans le domaine des portes et des portails motorisés et est familiarisé avec les dispositions publiques correspondantes en matière de protection du travail, les dispositions en matière de prévention des accidents, les directives et les réglementations de la technique reconnues en général (par ex. normes DIN, dispositions VDE) de façon à pouvoir juger de la sécurité de fonctionnement des portes et des portails. Ces personnes peuvent être des experts, des spécialistes des sociétés de production ; de livraison ou de montage ou des spécialistes de l'utilisateur expérimentés dans ce domaine.

Les spécialistes doivent réaliser leur expertise objectivement du point de vue de la sécurité du fonctionnement, sans se laisser influencer par d'autres circonstances comme par ex. des circonstances économiques.

Le résultat du contrôle doit être reporté par écrit dans un livret de contrôle spécialement conçu pour la porte concernée. Il est conseillé de conserver la justification écrite sur le lieu de fonctionnement des portes et des portails motorisés afin de pouvoir la consulter.

## Données de l'installation

1. **Désignation :** **Porte coulissante multifonctions** Teckentrup **Type :** dw 40-1/-2, dw 62-1/-2

Porte n° : \_\_\_\_\_ Année de construction : \_\_\_\_\_ Mise en service le : \_\_\_\_\_

Fabricant (usine de montage) ou fournisseur : \_\_\_\_\_

O L'exploitant a été informé de l'utilisation en toute sécurité de l'installation de la porte.

2. **Battants**

Dimensions : \_\_\_\_\_ Matériau : tôle d'acier zinguée

Poids : \_\_\_\_\_

Fenêtre transparente  non;  oui → Indiquer le type de vitrage : \_\_\_\_\_

3. **Moteur**

Version automatique, fabricant ou fournisseur : Marantec,

Type/ désignation : CarTeck 252

Puissance : 260 W

Tension d'utilisation : 230 (V)

Tension de commande : 230 (V)

4. **Commande**

**Fabricant : intégrée dans le moteur,**

**Type de la commande :**

- Fonctionnement à impulsion
- Homme mort
- Commande à distance (à impulsion/ homme mort)**
- Interrupteur à clé**
- Boucle inductive**
- Radar**
- Autres : \_\_\_\_\_**

5. **Protection de l'arête de fermeture principale**

- Barre palpeuse, protection de l'arête de fermeture
- Limitation de la force
- Dispositifs de protection photoélectriques
- Autres : \_\_\_\_\_

## Liste de contrôle pour portes coulissantes motorisées

### 0. Données de l'installation

Désignation : Porte coulissante multifonctions en acier Teckentrup      Type : **dw 40-1/-2, dw 62-1/-2**

Porte n° : \_\_\_\_\_ Année de construction : \_\_\_\_\_

Mise en service : \_\_\_\_\_

Fabricant ou fournisseur : \_\_\_\_\_

e.e.d.m. = en état de marche

maint. = maintenance nécessaire

n.u. non utilisable

### 1. Battants, rails de guidage

**e.e.d.m. maint. n.u.**

1.1	Battant	(Fixation / usure /	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2	Garniture du battant	(Etat de la fixation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3	Protection de l'arête de fermeture	(Etat / fonctionnement / distances)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4	Joints	(Etat / usure)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5.	galet de roulement, appareils de roulement, charnières	(Fixation / usure graissage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.6	Suspension du battant	(Sécurité anti-soulèvement / anti-déraillement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.7	Portillon	(verrouillage avec le moteur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.8	Verrouillage du battant de la porte	(Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 2. Moteur

2.1	Organe du moteur et console	(Fixation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2	Boîtier de transmission	(Etanchéité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3	Niveau du produit de graissage	(Quantité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.4	Efficacité du freinage	(Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5	Conduites et branchements électriques	(Etat)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.6	Chaîne du moteur Autres moyens de transmission	(Graissage/ usure)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.7	Protection de la roue de la chaîne	(Etat)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.8	Dispositifs pour l'actionnement manuel	(Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		e.e.d.m.	maint.	n.u.
<b>2.9</b>	Sécurité en cas de surcharge, par ex. (Fonctionnement) embrayages à friction, soupape de surpression	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.10	Distance de poursuite (Mesure)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3. Commandes</b>				
3.1	Instruments de commande (Fonctionnement) (bouton poussoir, commande homme mort)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2	Fin de course, fin de course d'urgence (Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.3	Interrupteur principal (Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.4	Dispositifs pour (Fonctionnement) la commande à distance, y compris le dispositif d'arrêt d'urgence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.5	Interrupteur de protection du moteur (Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4. Dispositifs pour la protection d'endroits coupants et comportant un risque d'écrasement</b>				
4.1	Barre palpeuse (Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2	Limitation de la force (Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3	Commande homme mort (Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.4	Dispositifs de protection (Fonctionnement) photoélectriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.5	Distances de sécurité entre (Fonctionnement, mesure) les battants et les pièces fixes de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.6	Tapis de contact (Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.7	Dispositifs radar en (Fonctionnement) association avec des barrières lumineuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.8	Occultations (Fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.9	Vitesse de fermeture pour (Fonctionnement) les portes se fermant automatiquement $\leq 0,3\text{m/s}$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.10	Dispositif d'avertissement (Fonctionnement) acoustique pour les portes se automatiquement vitesse $>0,3\text{m/s}$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



## 5. Caractéristiques

- 5.1 Porte coulissant, portail (Intégralité, lisibilité)     
coulissant, porte pliante  
Fabricant ou fournisseur ,  
année de construction, n° de fabrication,  
n° d'autorisation.  
Signe CE (à partir du 01/01/1997)

## 6. Rapport du contrôle et mesures nécessaires <sup>1)</sup> (éventuellement supplément) :

---

---

---

---

---

---

---

---

<sup>1)</sup> Si l'installation de la porte n'est pas e.e.d.m., si son fonctionnement n'est pas sûr, description des mesures de remplacement prises pour la sécuriser.

Nous avons conseillé au client / à l'exploitant de mettre hors service l'installation de la porte :

Le : \_\_\_\_\_ Nom (exploitant) : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_

Date du prochain contrôle : \_\_\_\_\_

## 7. Vices réparés – Sécurité assurée lors du fonctionnement et de l'utilisation

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_